

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2013)
Heft: [2]: Aviation

Artikel: SERVAL, la troisième dimension
Autor: Julien, Grand
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-514875>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Ci-contre et page suivante : Ligne de vol de chasseurs-bombardiers *Rafale*, préparés à l'engagement. L'atout principal de cet appareil est sa polyvalence, capable aussi bien de missions de supériorité aérienne, de reconnaissance et de ciblage, que d'attaque au sol.

Aviation

SERVAL, la troisième dimension

Cap Grand Julien

Rédacteur adjoint, RMS+

Le 11 janvier 2013, la République française commence son action au Mali, sous le nom de code SERVAL, afin d'implémenter la résolution 2085 du Conseil de sécurité de l'ONU. Sur fond de révision du Livre Blanc sur la défense et la sécurité nationale, la France prend le lead dans la conduite de cette opération, alors même qu'elle vient de retirer ses troupes d'Afghanistan. Cet article revient tout d'abord sur le déroulement général des opérations avant de se concentrer sur la troisième dimension pour terminer par quelques réflexions au sujet de la sortie du dernier Livre Blanc sur la défense.

Déroulement des opérations

Depuis janvier 2012, l'armée malienne est opposée à une rébellion située au nord du pays et composée des rebelles Touaregs du Mouvement national pour la libération de l'AZAWAD (MNLA) et du mouvement salafiste Ansar Dine soutenu par Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI). En mars 2012, un coup d'état militaire affaiblit encore la gouvernance de l'état malien. Après presque une année de crise, le Conseil de sécurité des Nations-Unies émet la résolution 2085 qui vise non seulement à rétablir une gouvernance démocratique au Mali, mais aussi « demande instamment aux Etats Membres et aux organisations régionales et internationales de fournir aux Forces de défense et de sécurité maliennes un soutien coordonné sous forme d'aide, de compétences spécialisées, de formation, y compris en matière de droits de l'homme et de droit international humanitaire, et de renforcement des capacités, en concordance avec les impératifs intérieurs, afin de rétablir l'autorité de l'Etat malien sur la totalité du territoire national, de préserver l'unité et l'intégrité territoriale du Mali et d'atténuer la menace que représentent les organisations terroristes et les groupes qui y sont affiliés (...) ». ¹

Le 11 janvier 2013, le Président de la République, en sa qualité de chef des armées, ordonne l'intervention des troupes françaises, répondant ainsi à la demande d'assistance des autorités maliennes. Cinq heures après

l'ordre d'engagement, des hélicoptères d'attaque *Gazelle* du 4^e RHFS ² entrent en action et attaquent des colonnes de rebelles se dirigeant vers Kona. L'armée française connaît alors sa première perte lorsque le Lt Damien Boiteux, pilote de l'une des *Gazelle* est mortellement touché par un tir d'arme légère contre son appareil. Les 12 et 13 janvier, les raids aériens français s'intensifient. Le ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius déclare alors que l'avance des islamistes vers le sud est stoppée. Le 15 janvier, les troupes françaises déployées au sol quittent l'aéroport de Bamako pour se diriger vers le centre du pays. Le GTIA, composé de 600 éléments des 21^e et 2^e RIMA ³, toujours soutenu par l'armée de l'air, reprend Gao le 25 janvier et continue sa progression vers Tombouctou qui est prise le 27 janvier. Jusqu'au 5 mars, les villes du Nord du Mali seront reprises par l'avancée française.

Eléments de la troisième dimension

Lors des opérations aériennes en soutien de la mission Serval, les chasseurs auraient fourni 4'900 heures de vol dont 34 % de nuit, totalisant 900 sorties. Au total, *Rafale* et *Mirage 2000D* ont tiré 280 munitions composées à 73 % de GBU-12, 13 % de GBU-49, 8 % d'AASM et 6 % de Mk 82. Les drones *Harfang* auraient opérés 90 sorties pour un total de 1'600 heures de vol. Le ravitaillement en vol a permis de délivrer 10'000 tonnes de kérosène, dont 4'630 t provenant des ravitailleurs américains. Le transport inter-théâtre a représenté 25'000 t de fret et 11'000 personnes alors que celui intra-théâtre se monte 2'300 t de fret. ⁵ Au-delà de la guerre des chiffres, plusieurs

¹ [http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=SRES/2085\(2012\)](http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=SRES/2085(2012)), site consulté le 17 juin 2013.

² Régiment d'hélicoptères des Forces spéciales.

³ Régiment d'infanterie de Marine

⁴ Pour plus de précision, vous trouverez une liste factuelle des opérations sous : http://fr.wikipedia.org/wiki/Intervention_militaire_de_2013_au_Mali, site consulté le 17 juin 2013.



éléments intéressants ressortent de l'engagement aérien français au Mali concernant les capacités non seulement matérielles mais aussi opérationnelles de l'armée française.

Tout d'abord le pré-positionnement français semble avoir joué un rôle vital dans la conduite des opérations aériennes. En effet, les trois *Mirage 2000D* déployés à Ndjamena au Tchad dans le cadre du dispositif EPERVIER conduisent les premières frappes dans le ciel malien. Ce dispositif est bientôt renforcé pour se composer de deux *Mirage F1CR*, six *Mirage 2000D*, trois *C-135FR*, un *C-130 Hercule* et un *C-160 Transall*. Le 13 janvier, un raid aérien est conduit depuis St-Dizier, en métropole, par trois *Rafale B* et un *Rafale C* qui rejoignent ensuite Ndjamena d'où ils seront engagés dans des missions d'interdiction aérienne, d'appui aérien rapproché et de reconnaissance. Deux autres *Rafale* rejoindront, le 25 janvier, ce détachement, composé par les escadrons de chasse 1/91 Gascogne, 1/7 Provence et 2/30 Normandie-Niemen. Dès le 15 janvier trois *Mirage 2000D* seront redéployés directement au Mali sur l'aéroport international de Bamako, suivi des trois autres *Mirage* en février. Le nombre total des avions de chasse engagés se monte ainsi à quatorze. Les drones MALE

Harfang au nombre de deux et fournis par l'escadron de reconnaissance 1/33 Belfort seront également engagés depuis le sol africain, soit la base nigérienne de Niamey. Cet engagement de deux représente à l'heure actuelle la capacité maximale de l'armée de l'air. A l'occasion de l'opération, le drône *Harfang* bat d'ailleurs son record d'endurance avec un vol de 26 h. et 10 min. Un dernier élément opéra depuis le sol africain, l'E-3F *Sentry* de la base aérienne 702 Avord depuis le Sénégal.

La France déploya également une centaine d'unité de ces trois Commandos parachutistes de l'air (CPA), soit 20% de leur effectif total, engagés pour la saisie de plate-forme aéroportuaire ou le guidage d'appui aérien rapproché. Ce sera notamment le cas dans la nuit du 29 au 30 janvier lors de la prise de Kidal par un raid hélicoptère ponctué par un poser d'assaut avec un avion de transport. Le même type d'opération est mené du 7 au 8 février sur Tessalit avec le parachutage d'éléments des forces spéciales suivi par le débarquement des éléments chargés de sécuriser l'aéroport. Le lendemain, un poser d'assaut de deux *Transall* et un *Hercule* permet de livrer 14 tonnes de matériel et de vivres. A bord des appareils se trouvent également 10 sapeurs parachutistes du 17^e RGP⁶ qui remettent la piste en état, ce qui permet son utilisation dès le 11 février. Une telle capacité entretenue par l'armée de l'air française est vitale pour l'entrée sur un théâtre. Sans pré-positionnement en Afrique toutefois, il n'est pas certain que de telles opérations aient pu avoir lieu.⁷

La participation de l'ALAT (aviation légère de l'armée de terre) fut également importante dans la conduite de l'opération Serval, notamment au profit des forces spéciales du COS (Commandement des opérations spéciales). Celles-ci sont également en partie issues d'un pré-positionnement africain dans le Sahel au profit du dispositif Sabre. Le soutien à ces unités fut donné par le 4^e RHFS, équipé de *Gazelle* et de *Tigre* HAP.

Les opérations de parachutage représentent un élément important dans les opérations maliennes. Le 26 janvier vers 23:30, une compagnie du 2^e REP⁸ est déployée par la voie du ciel au-dessus de Tombouctou. Il s'agit-là de la première opération aéroportée par des troupes conventionnelles depuis 2008 et constitue le plus important parachutage de forces combattantes depuis la bataille de Kolwezi quand des militaires, également du 2^e REP, furent parachutés sur cette ville congolaise pour s'opposer aux rebelles du Katanga.

La marine nationale fut également présente au sein de l'opération malienne, notamment par le déploiement du BPC *Dixmude* parti de Toulon afin de convoier matériel, véhicules et munitions à destination de Dakar. Mais l'élément présenté comme la clé de voûte de SERVAL fut l'engagement de cinq appareils de type *Atlantique 2*. Ces avions de PATMAR (Patrouille maritime) contribuèrent grandement par leurs capacités au succès des combats sur le terrain. Cet appareil est en effet capable de patrouiller durant 14 heures, ce qui offre une permanence sur zone à même de combler les lacunes en matière de drones de l'armée française. Leurs moyens de détection sont relativement bien fournis et surtout l'appareil dispose d'un équipage d'une vingtaine de marins ce qui lui vaut le surnom de frégate volante. Les ATL2 ont également participé aux frappes aériennes engageant des bombes guidées laser GBU-12 de 250 kg.

5 <http://www.journal-aviation.com/actualites/22941-les-operations-aeriennes-de-serval-en-chiffres>, site consulté le 17 juin 2013.

6 Régiment du Génie Parachutiste.

7 L'armée de l'air française dispose d'une unité spécialisée pour ce genre de mission ; voir Sartini Véronique, 25^e RGA. *Projeter l'armée de l'Air* in DSI, n°88, pp. 62-65.

Livre Blanc sur la défense nationale (LBSDN)

Suite à l'accession au pouvoir de François Hollande, le dernier LBSDN était très attendu chez nos camarades militaires français, craignant une nouvelle réduction du format des forces accompagnée de nouvelles coupes budgétaires. L'opération Serval menée en début d'année représentait le dernier élément capable d'influer sur sa rédaction, aux lueurs des éléments mentionnés plus haut. Si le vide stratégique de ce document est déjà déploré par certains médias français, les conséquences sur les capacités opérationnelles, elles⁹, sont bien réelles. Aucune capacité n'est supprimée mais la tendance vers une armée d'échantillon se confirme encore plus. Néanmoins il faudra attendre la prochain Loi sur la programmation militaire pour connaître définitivement les conséquences du nouveau LBSDN. Les capacités de ravitaillement en vol, une des lacunes de l'opération SERVAL, ne seront pas renforcées, puisque seuls 12 MRTT seront acquis au lieu de 14, alors que les 15 *Transall-NG*, qui disposaient de telles capacités, sortiront du service. En corollaire, le parc d'avions de combat, marine comprise, passera de 300 à 225 appareils, ce qui signifie que la force projetable en cas d'opération majeure passera de 70 à 45 appareils. En comparaison, l'ALAT semble moins touchée puisque les commandes des nouveaux hélicoptères NH90 se poursuivront et ses drones tactiques *Sperwer* seront probablement remplacés par des *Watchkeeper*. Pour l'ALAT, si le nombre de ses appareils en service va baisser, la qualité de ceux-ci devrait néanmoins améliorer ses capacités opérationnelles. Les capacités de transport seront également revues à la baisse, passant de 71 à 50 appareils, bien qu'il ne soit pas encore clair de quel appareil il s'agit. Enfin, domaine déficitaire par excellence pour l'armée française, la cible des drones MALE sera revue à la baisse de 16 à 12. Il n'est également pas encore clair quels drones entrèrent en service et quand. Un palliatif sera toutefois mis en place avec l'acquisition d'avions légers de surveillance et de reconnaissance, peut-être un des RETEX (retour d'expérience) de l'engagement des *Atlantique 2* durant l'opération SERVAL.¹⁰

Les opérations aériennes de SERVAL peuvent être rangées dans la catégorie des succès de l'armée française. Tant l'armée de l'air que les composante aéroportées de l'armée de terre ou de la marine ont démontré un réel savoir-faire opérationnel et ont fait part de réelles capacités : poser d'assaut, opérations aéroportées, réfection de pistes sommaires, etc... Le récent livre blanc consacre toutefois la tendance connue et reconnue de la diminution capacitaire à l'aune des contractions budgétaires. Les domaines lacunaires constatés durant SERVAL; soit ceux qui ne permettent pas à la France de mener des opérations seule, ne seront pas comblés, au premier rang desquels les capacités en ravitaillement aérien et le domaine ISR représenté par les drones. Il est donc légitime de se demander si, après de telles réductions, l'armée française sera encore en mesure de mener de telles opérations. Il semble bien que, avec les réductions également menées en Grande-Bretagne, le glas de l'autonomie de défense ait réellement sonné avec ce nouveau livre blanc et que SERVAL ait représenté le

chant du cygne des opérations autonomes menées par un pays européen.

J. G



Ci-dessus : Pour mener avec succès une campagne aérienne, il ne suffit pas de disposer d'avions de combat; les moyens logistiques et le transport aérien, que l'on peut qualifier de «multiplicateurs de forces» sont également déterminants pour le succès.

8 Régiment étranger de parachutistes.

9 Bihan Benoist, « Le vide stratégique français à la lumière du livre blanc 2013 » in DSI, n°93, p. 30-38.

10 Pour l'entier de ce chapitre : Henrotin Joseph, « Conséquences capacitaires. » Le livre blanc du déclassement ? in DSI, n°93, p. 40-45.